Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

L'INSTANT CSE

Lettre d'information des Elus CFDT du CMB

N°15 • Avril 2021

Crédit immo :

Suite à la nouvelle mise à jour de la procédure d'octroi des crédits, différents points ont titillé vos élus.

-Le premier concerne la non prise en charge des revenus issus des heures supplémentaires dont certains salariés bénéficient dans le cadre de leur contrat de travail. *Réponse* : les recommandations HCSF prennent uniquement en compte les revenus imposables. De plus, dans la plupart des cas, il n'y aurait pas de récurrence dans les heures supp'. Si vous le dites ! Travailleurs acharnés, il va falloir revoir votre projet immobilier.

-Le second point concerne la non retenue des revenus issus des SCPI, d'autant plus lorsque le prêt accordé finance l'acquisition de parts de ces mêmes SCPI. Sur le fond, cela reviendrait à ne pas intégrer les revenus fonciers à venir pour un bien locatif que l'on financerait. *Réponse* : les revenus des SCPI sont assimilés à des revenus de valeurs mobilières et ne sont donc pas pris en compte. Vos élus CFDT ont alors fait remarquer que les revenus de SCPI sont des revenus fonciers ! La direction va vérifier cela.

Déclaration fiscale :

Pour l'année 2020, mais aussi 2021, il ne sera pas possible d'éditer via RHLink l'attestation précisant le nombre de jours travaillés, pour les salariés déclarant au réel. La faute aux jours télétravaillés... (Voir note maïa du 28 avril.). Si vous ne comprenez pas pourquoi, nous non plus. En conséquence, à vos agendas mes braves !

AG des CCM :

Confinement oblige, seulement 1/3 des agences a tenu son assemblée générale. Pour les 2/3 restants, cela doit se dérouler sur le mois de juin, vraisemblablement sur deux samedis matins et en portes ouvertes exclusivement.

Temps partiel choisi :

La direction refuse de faire un bilan sur les effectifs à temps partiel usant de l'argument suivant : l'accord n' a pas été reconduit. Pourtant, aujourd'hui, des collègues bénéficient de cet avenant sur leurs contrats de travail. Nos dirigeants trouvent peut être que le bilan de ce dossier n'est pas suffisamment honorable pour s'inscrire dans la rubrique "bien vivre" du PMT 2024 ? Le dialogue social paraît loin de la bienveillance annoncée !

Vos élus CFDT demandent à la direction de revoir cet accord et vous accompagnent si vous souhaitez faire une demande de temps partiel.

Mutation interfédérale :

Un changement de cadre de vie, le suivi de votre conjoint,... pensez-y, la mutation interfédérale au sein du Groupe Crédit Mutuel est une possibilité. L'accord de branche Crédit Mutuel vous ouvre droit à des avantages.

Si vous avez des questions, contactez-nous.

Prime Macron :

La direction remercie une fois de plus les salariés pour leur implication, le merci restera gratuit, pas de prime Macron cette année malgré la demande de vos organisations syndicales.

Avis de l'instance sur les RDV meet :

Un outil pratique et utile, mais...

Un process compliqué et engageant : des écrans qu'on ne peut pas partager, des actes commerciaux limités et une responsabilité du conseiller qui peut être engagée. Les élus CFDT resteront attentifs à la formation et l'information des salariés et demandent que le droit à l'image soit garanti et la responsabilité des salariés sécurisée.

■ Perf&Co 2020 :

Rappelons-le : une enveloppe 2020 réduite à 50% (11M€ vs 6,9M€) en raison de la crise sanitaire, un montant moyen de prime globale qui passe de 2471€ en 2019 à 1557€ en 2020 et une neutralisation sur la période du 1er mars au 30 juin. *-Oui, il semblerait que la direction ait vécu un confinement à rallonge !-*

Pour certains collègues ayant eu une mutation au premier semestre, c'est même une « double peine » puisque la méthode de calcul du Perf&Co les prive de la prime sur ces six premiers mois.

La direction nous assurant pourtant le contraire, elle invite les malheureux à se faire connaître. Vos élus CFDT déplorent le fait que depuis la mise en place de ce complément de rémunération variable, de nombreuses dérives , des pressions et une certaine forme d'injustice clivante et contre-productive aient vu le jour. Cohésion d'équipe et bienveillance seraient davantage source de performance.

■ Télétravail et digital :

A la pointe de la technologie et fer de lance du digital, voici pour vous en avant-première la présentation du matériel téléphonique fourni aux télétravailleurs #nofake !

Ne serait-ce pas du recyclage AOL?

Bonne nouvelle, la formation DDA pourra également se faire à domicile.

■ Caisses test télétravail :

Dans le cadre du déploiement du télétravail pour le réseau, des salariés de caisses test essuient un refus lorsqu'ils effectuent une demande de participation à celui-ci, alors même que le nombre de postes informatiques est suffisant et que les salariés disposent d'un espace de travail dédié à leur domicile.

La direction a tout d'abord précisé que l'organisation et la mise en place du télétravail ne doivent pas porter atteinte à la nécessité de service. Elle a ensuite spécifié que si, aujourd'hui, le nombre de salariés éligibles pouvait paraître prudent, il pourra être revu à la hausse, l'entreprise ayant la volonté de respecter l'accord signé. Vos élus CFDT vous invitent à nous recenser les cas de dysfonctionnement.

Par ailleurs, la phase de test va être élargie à de nouvelles CCM courant mai.

En aparté, suite à une mission de l'inspection du travail dans nos CCM, le CMB a essuyé une mise en demeure pour non application de la règle du télétravail, imposée par le gouvernement dans le contexte sanitaire actuel.

■ Nouvelle présidence :

~~L'élection~~, la nomination de Mr Carmona dévoile les limites de l'anticipation au Crédit Mutuel Arkea. En effet notre futur président n'est détenteur d'une part sociale que depuis peu... Il va donc falloir faire appel à un intérimaire (comme en caisse) pour assumer le rôle de la présidence pendant les 18 prochains mois.

■ ASC :

Les week-end en Bretagne sont en ligne jusqu'au 19/06/21 (Ouessant, Belle Ile en mer, Brocéliande, Crozon et Bréhat).

La subvention de 50€ sur la billetterie (zoos, parcs animaliers, parcs d'attraction...) avec notre partenaire Comiteo est également en ligne et ce jusqu'au 31/05/21.

■ Violences sexuelles et sexistes au travail

Si vous êtes victimes de harcèlement moral ou sexuel un nouvel applicatif: dans go/formulaires, rubrique "Bien Vivre Au Travail", "Signalement de harcèlement présumé". Vos référents Caroline Scaerou et Adrien Mahé sont également là pour vous aider.

Par ailleurs, l'événement "violence conjugale" a été ajouté pour le déblocage anticipé de notre PEE.

Adhérez à la CFDT !